



VILLEJUIF

Rapport Développement Durable 2023

Introduction

Issu de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, le Rapport Développement Durable (RDD) est un véritable outil de pilotage local de la transition écologique. Il permet d'une part de dresser un tableau de la situation en matière d'actions environnementales et d'autre part de dégager des perspectives et des orientations. En effet, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Elle doit également être un tremplin pour repenser notre service public en infusant une dimension environnementale comme ligne directrice de chaque action.

À Villejuif, la transition écologique est un des trois piliers de notre programme et représente 1/3 de nos engagements. Les deux premières années de la mandature ont déjà permis d'enclencher la majorité des engagements du programme en la matière. Nous avons mis l'accent sur une approche pédagogique et citoyenne du sujet, en privilégiant souvent la concertation pour travailler ces questions. On pense bien sûr aux Assises de la mobilité, à toutes les rencontres avec les habitants sur les projets de créations ou de transformations d'espaces verts, aux cours EVEIL, ou encore aux réorientations de projets urbains plus écologiques, y compris quand ce n'était pas la commande initiale. Bien sûr, les mentalités évoluent sur le sujet, du fait d'un travail de sensibilisation mais aussi sous l'impact des catastrophes climatiques comme de la récente crise énergétique. On pense par exemple à l'expérience récente du jury citoyen de Lamartine qui a mis en exergue les préoccupations environnementales des habitants

L'année 2023 représente une bascule plus opérationnelle, pour produire des résultats plus forts et plus cohérents les uns avec les autres afin qu'ils fassent davantage système. Pour ce faire, un pilotage plus centralisé et surtout l'élaboration d'une stratégie de transition écologique qui embrasse tous les domaines qui permettraient de changer de modèle a été institué.

Si des cadres de références comme les cinq finalités du développement durable énoncées dans le code de l'environnement ou encore l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable peuvent être utilisés pour structurer et évaluer les actions environnementales, nous avons donc choisi de construire notre propre stratégie municipale en matière de transition écologique. Élaboré tout au long de l'année 2023, ce plan d'action a déjà porté ses fruits et a permis d'enclencher plusieurs projets sur le territoire. Il se décline en 11 thématiques qui seront détaillées au sein de ce document. Ces thématiques ont fait l'objet d'une priorisation comme suit :

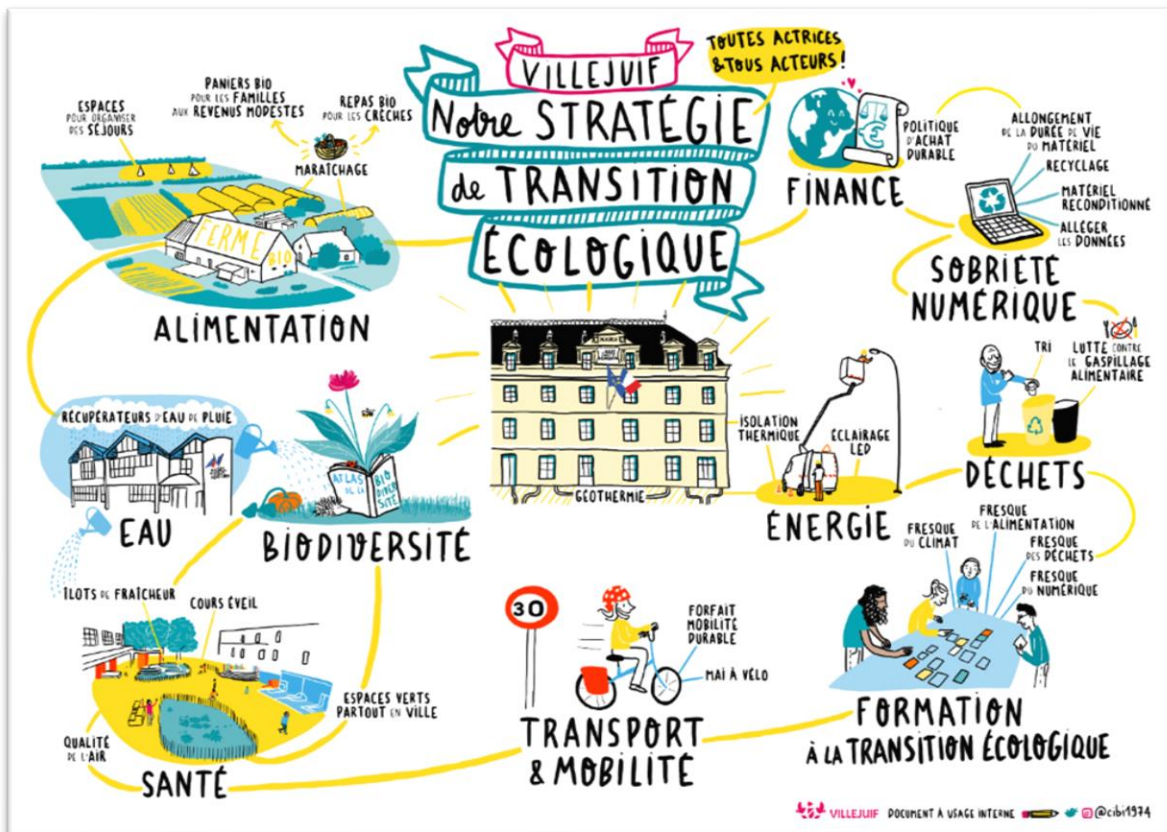
- Les énergies
- La sobriété numérique
- Les finances
- Les achats durables
- Les transports et mobilités
- L'alimentation
- La santé
- Les déchets
- La biodiversité
- L'eau
- L'accompagnement au changement

Lors du Conseil municipal du 9 mai entièrement dédié à la transition écologique, 16 délibérations importantes ont été adoptées pour l'avenir de Villejuif. La ville se positionne vers un modèle plus soutenable, tant dans le quotidien de la collectivité que dans les actions menées pour et par les habitant·e·s. Ce conseil incarne également la dimension collective de la transition écologique et



entérine les nombreux partenariats de la ville. En effet, 13 des 16 délibérations qui ont été soumises au vote concrétisent la participation de la Ville à des réseaux, à du travail collaboratif avec des acteurs économiques, associatifs, institutionnels. Les 2/3 des délibérations présentées portent sur des projets qui s'appuient sur l'énergie citoyenne, puisque l'idée est de contribuer à un modèle de ville collaborative et démocratique.

En lien avec le Service Communication, une synthèse visuelle a été produite pour condenser les thématiques et les projets clés associés sur un même document. Cette facilitation graphique a été ensuite communiquée auprès de tous les agents, dans la première édition du journal interne, le MIAM.



Alimentation

Enjeux de la thématique

L'alimentation représente $\frac{1}{4}$ de notre empreinte carbone selon l'ADEME. Repenser notre façon de consommer permet donc de limiter notre impact sur l'environnement.

En France, plusieurs lois cadrent les objectifs à atteindre pour les collectivités en matière d'alimentation, que ce soit sur le volet des sources d'approvisionnement, des emballages alimentaires ou de la lutte contre gaspillage. Ainsi la loi EGALIM permet à la fois d'assurer une juste rémunération pour le producteur et favorise une alimentation saine et durable pour toutes et tous.

L'alimentation durable réunit donc dans sa définition l'ensembles des « régimes alimentaires [qui] contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines »¹. Les bénéfiques sont donc multiples et afin de mieux répondre aux attentes des citoyens et susciter une dynamique positive à l'échelle du territoire, Villejuif a mis en place toute une série d'actions en 2023.

Actions mises en œuvre

Le projet phare de l'année 2023 en matière d'alimentation est l'acquisition de la ferme des Fremis le 24 octobre 2023. Elle est située à Tannerre-en-Puisaye dans l'Yonne à 1h45 de Villejuif seulement. L'achat de la ferme s'accompagne de deux créations de poste à temps complet : une responsable d'exploitation et une maraichère. En poste depuis le 30 octobre, ces agents assureront l'exploitation et l'acheminement des productions. Le 31 octobre, une première tournée test à vide des lieux de livraison a été effectué. Le réel démarrage a eu lieu le 7 novembre avec la première livraison des 6 crèches de la ville et de 26 paniers solidaires.

En effet, ce projet permet d'utiliser les 2 hectares de production agricole biologiques pour nourrir les enfants des crèches de la ville ce qui représente 230 repas quotidiens. En outre, 26 paniers solidaires, composés de fruits et légumes de saison sont distribués chaque semaine auprès de familles villejuifoises disposant de revenus modestes, en lien avec la Cohésion Sociale Sud. En 2023, plus de 60 familles différentes ont pu bénéficier de ces paniers.

La distribution de ces paniers se couple avec plusieurs cycles d'ateliers qui visent à donner des conseils sur la bonne préparation des légumes reçus.

D'une part des ateliers « éducation nutritionnelle » pour le public ASL (Ateliers Sociaux Linguistique), premiers bénéficiaires des paniers légumes. L'objectif est de proposer une éducation nutritionnelle autour de quatre thématiques :

- Analyse des besoins, identification des pratiques et savoirs des participants
- Manger équilibré selon mes traditions
- Faire les bons choix dans mon panier
- Cuisiner un repas plaisir et santé selon mes habitudes.

Cet atelier est animé par une diététicienne-nutritionniste, consultante en santé publique et coordinatrice de programmes prévention santé. Le premier atelier a eu lieu en décembre.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

D'autre part, pour les parents et enfants des familles du CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité), des « ateliers cuisine végétale » zéro déchet sont proposés. Marc Antoine, cuisinier, accompagne les familles dans la réalisation de recettes où tout s'utilise de la feuille aux épluchures, parfait pour les paniers de légumes livrés. Il fait voyager culinairement à travers différentes recettes du monde entier. Des ateliers parents/enfants, enfant ou adulte sont proposées. 3 ateliers cuisine ont pu être proposés en 2023.

Au-delà de la dimension productive, cette ferme va également permettre de proposer des séjours aux enfants de la ville qui n'ont pas ou peu l'occasion de partir en vacances et d'accueillir des familles villejuivoises pour des sorties au vert à la journée, en week-end ou en vacances dans un écrin de verdure. Le format retenu est celui du camping, afin de ne pas artificialiser les sols et de ne pas avoir de bâtiments à entretenir. D'autres publics pourront également bénéficier de ce lieu comme le Conseil Municipal des Enfants, des services municipaux ou encore des associations sportives, notamment pour y organiser des événements.



Photo aérienne de la ferme des Frémis à Tannerre-en-Puisaye

Retour en image sur la première livraison du 7 novembre 2023

Récolte



Livraison

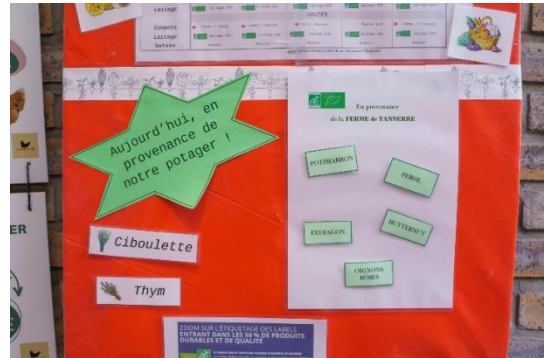


Cuisine





Repas



Paniers solidaires



En plus du projet de la Ferme des Fremis, Villejuif promeut l'agriculture urbaine à travers l'accompagnement de plusieurs associations. La ville a par exemple passé une convention avec l'association Herbes Folles afin de développer un jardin comestible pédagogique dans le centre-ville. Effectivement, une partie du parc Pablo Neruda a été aménagée pour permettre un espace de rencontre et de plantations maraichères, des aromatiques, des fleurs, et des arbres fruitiers. Dès le mois de février, la terre a été amendée par apport de compost, récolté en partie auprès des habitants, et des bacs ont été installés. Les plantations ont eu lieu au printemps. De la même manière, l'association Botanic Parc'Tage, dont le jardin partagé a été inauguré pendant la fête de la nature en mai 2023, a été créée par les habitants de la résidence Botanic Parc. Une convention a été signée pour encadrer le jardin partagé transitoire situé dans le parc public construit lors du nouveau programme immobilier Botanic Parc. Ce lieu favorise l'agriculture transitoire au travers une initiative citoyenne. Il est également vecteur de liens sociaux dans ce nouveau quartier de la ville.



Vue aérienne du lieu d'implantation du jardin partagé de Botanic Parc'Tage



Inauguration du jardin partagé Botanic Parc'Tage lors de la Fête de la Nature le samedi 27 Mai 2023

Enfin, la ville souhaite installer une ferme urbaine dans la partie sud de la Zac Campus Grand Parc. Les fonctions attendues de cette ferme urbaine et son design précis sont encore à définir, cependant, le souhait est d'ores et déjà que des complémentarités en termes de productions, de publics et/ou de fonctions soient recherchées avec la ferme de Tannerre-en-Puisaye. La Ville a fait appel au bureau d'expertise en agricultures urbaines qui est intégré à AgroParisTech Innovation pour l'accompagner. Une convention a été signée lors du Conseil Municipal du 9 Mai avec cette structure de recherche afin de proposer des scénarios de construction du projet.

Afin de former la future génération au tri des déchets, un axe sur la sensibilisation des élèves et la formation des agents municipaux a été instauré. La formation aux écocitoyens des enfants dès leur plus jeune âge permet de créer des automatismes pour l'avenir. Pour ce faire, le Projet Éducatif Territorial intègre désormais les enjeux de la transition écologique. Cela s'est traduit par exemple par l'expérimentation d'une nouvelle organisation de la pause méridienne avec une différenciation du temps de repas et du temps d'activité, des animations réalisées par l'EPT sur le traitement des biodéchets des cantines scolaires pour la méthanisation ou encore la mise en place d'un potagers et d'ateliers culinaires au sein de l'école Paul Vaillant Couturier avec l'association « École comestible ».

Un autre axe se focalise sur la valorisation des biodéchets avec le développement d'un réseau de composteurs dans la ville. 6 écoles ont mis en place un site de compostage au sein de leur établissement :

- École Pasteur élémentaire
- École Joliot-Curie
- École Karl Marx
- École Paul Vaillant Couturier
- École primaire
- Crèche - Paul-Vaillant-Couturier

18 résidences privées ont également installé un compostage collectif dans leur bâtiment. De plus, en 2023, il y a eu 13 lombricomposteurs et 146 composteurs donnés à des habitants de Villejuif. Le matériel est remis systématiquement après la participation à une courte formation d'une heure environ sur le compostage de proximité et les biodéchets.

Biodiversité

Enjeux de la thématique

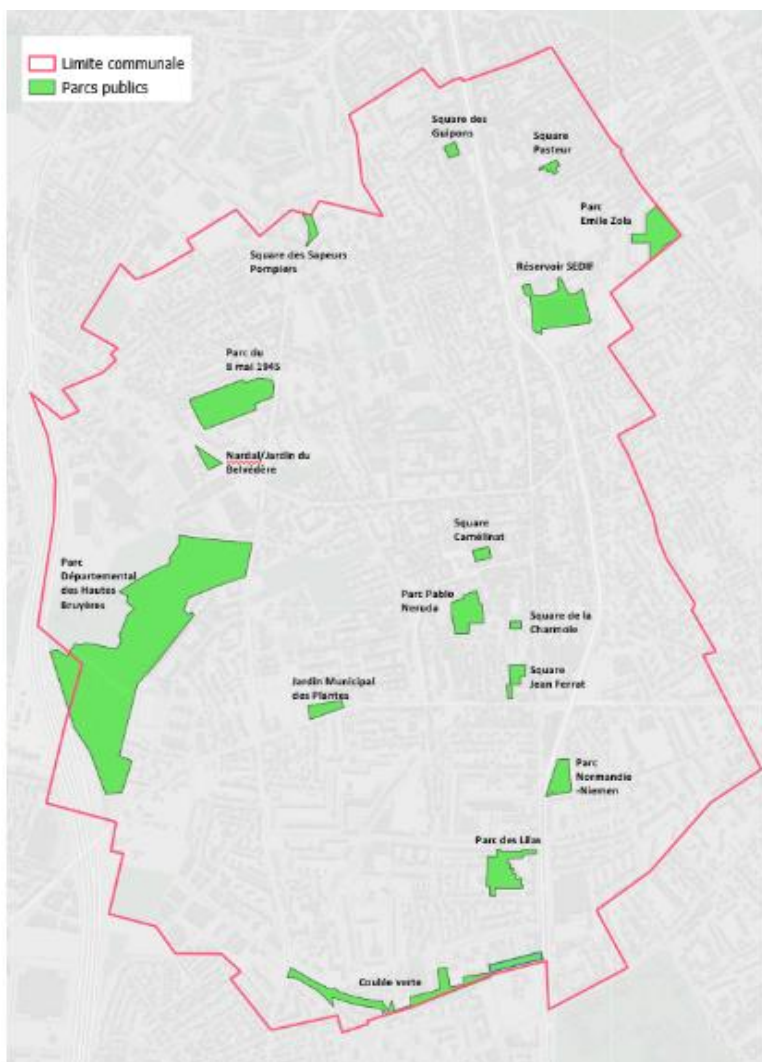
La biodiversité en ville comporte de multiples avantages. En plus de lutter contre les îlots de chaleur urbain, elle offre une amélioration du cadre de vie, de la santé et du bien-être des habitants.

La Stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030 prévoit notamment de protéger, restaurer les écosystèmes et les espèces et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, d'utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques et de sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens (notamment les jeunes), les entreprises et le secteur public.

Actions mises en œuvre

Pour piloter et coordonner toutes ces actions, un schéma directeur des espaces verts a été créé. En 2023, on compte 12 parcs et squares communaux pour une surface totale de 7,5 ha.

Nom des parcs et squares communaux	Superficie en m ²
Square Pasteur	1 500
Square des Guipons	2 545
Parc Emile <u>zola</u>	13 253
Square des <u>Sapeurs Pompiers</u>	2 473
Parc du 8 mai 1945	22 000
Parc Pablo Neruda	11 340
Square Jean Ferrat	1 958
Parc Normandie-Niemen	6 758
Parc des Lilas	6 887
Jardin municipal des Plantes	3 200
Square de la Charmoie	1 300
Jardin Jane et Paulette <u>Nardal</u>	2 700
Total	75 915



Carte des espaces verts municipaux

Afin de compléter l'état des lieux de la biodiversité sur la commune, un atlas de la biodiversité est en cours de réalisation en lien avec la Métropole du Grand Paris. En effet, Villejuif a été lauréate en 2022 d'un appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropolitains ». La Métropole du Grand Paris propose d'accompagner les collectivités avec un bureau d'étude pour construire un inventaire de la faune et de la flore sur leur territoire.

- Phase 1 : Expertises écologiques et environnementales préalables.
- Phase 2 : Prospections et inventaires complémentaires.
- Phase 3 : Synthèse des enjeux écologiques et paysagers du territoire et propositions d'actions prioritaires à mettre en place.

Ce diagnostic a porté sur les différents parcs de la ville. Les prospections ont été menées en 2023, plus précisément :

- Pour la flore, le 7 mars, le 8 juin et le 26 juillet.
- Pour la faune, le 20 mars, le 11 mai avec pose d'enregistreurs d'ultrasons et le 3 août.

Les sujets étudiés ont été :

- La flore et les habitats
- Les mammifères terrestres et les chiroptères : visuel (individus et indices de présence) et enregistrements d'ultrasons de chauves-souris
- Les oiseaux

- Les reptiles
- Les amphibiens
- Les insectes

Il rapporte qu'une grande partie de la richesse en espèces floristiques et faunistiques de la commune est liée au parc des Hautes Bruyères et à ses espaces verts associés, notamment les jardins familiaux qui s'étendent jusqu'à la limite sud de la commune. En effet, plusieurs espèces remarquables rares aussi près de Paris sont présentes.²



Carte des zones d'études de l'atlas de la biodiversité

Une exposition « Nature insolite » pendant Les Rendez-vous de la Ville Durable a été installée sur les grilles du parc Pablo Neruda afin de faire connaître au grand public la faune et la flore de Villejuif.

Afin de valoriser auprès des habitants ce document d'inventaire, une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a été signée lors du Conseil Municipal sur la transition écologique du 9 Mai 2023. Elle conclut un programme de sensibilisation sur trois ans, lancé en septembre 2023. La LPO s'engage donc a déployé son « Programme Science Participative » sur le territoire avec une série de formations et d'animations :

- 1 Atelier de lancement
- 1 Formation base de données Faune
- 1 Formation oiseaux des jardins
- 1 Formation papillons des jardins
- 4 Animations ponctuelles grand public

² Rapport intermédiaire de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Villejuif

- 25 Animations ponctuelles scolaires
- 3 Ateliers de synthèse

Pour créer l'élan nécessaire au démarrage du programme, un atelier d'une demie-journée a été organisé pour les habitants le 23 septembre 2023. Cet atelier a combiné une conférence sur les oiseaux du jardin, des retours d'expériences et une sortie sur le terrain.



Sortie terrain lors de l'atelier de lancement de la LPO sur les oiseaux

Afin de favoriser encore plus le développement de la biodiversité, le Service Espace Vert de Villejuif s'est attelé à la réhabilitation du parc Pablo Neruda ou du parc Normandie Niémen. Dans ces espaces de biodiversité, la poursuite d'une gestion différenciée permet de préserver et favoriser la faune et la flore. La fauche tardive y est pratiquée pour transformer les zones de pelouse en prairie fleurie. En effet, une coupe intensive et fréquente des zones enherbées provoque une diminution de la floraison. En résulte une perturbation du cycle de la nature. L'idée est donc de respecter le cycle de reproduction des végétaux (germination, croissance, floraison, fructification) pour permettre au couvert végétal de se développer, offrant nourriture et refuge à la faune. Les plantes ont le temps d'être pollinisées, de produire des graines et peuvent ainsi repousser chaque année.

La Ville encourage également la création de jardins partagés. Ces lieux de nature sont un havre pour la biodiversité en ville. Un nouveau jardin a été créé par l'association Herbes Folles au Parc Pablo Neruda. L'association Herbes Folles a pour objectif de végétaliser la ville pour embellir le cadre de vie, de partager des informations, des expériences et des savoirs faire en jardinage.

Construction du « Jardin Comestible » par l'association Herbes Folles au Parc Pablo Neruda





La ville a maintenu la 1^{ère} fleur obtenue dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris et travaille toujours à l'obtention d'une deuxième fleur. Pour ce faire, la ville s'engage à mettre en place dans les massifs une nouvelle palette végétale. Y sont désormais installées des plantes vivaces, des graminées, des plantes moins gourmandes en eau et plus adaptée au réchauffement climatique. Ces plants arbustifs nécessitent moins d'entretien, moins d'arrosage et procure un aspect ornemental sur du plus long terme. En définitive, le taux de plantes annuelle ou bisannuelle à a été réduit.

Enfin, les écoles et particulièrement les cours sont une ressources foncières importantes pour débitumer et ajouter de la nature en ville. Si l'école Henri Wallon a inauguré la 1^{ère} cour EVEIL, les écoles Joliot-Curie et Paul-Vaillant-Couturier ont elles aussi leur cour éveil depuis le mois de novembre 2023. EVEIL pour Égalitaire, Végétalisée, Écologique, Inclusive et Ludique. Les cours d'écoles encore principalement asphaltés et imperméables aujourd'hui participent à l'effet d'îlot de chaleur urbain. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants. Les problématiques de genres ont été associées dans la réflexion globale de réhabilitation des cours. Dans une logique d'inclusion, il a fallu penser une meilleure répartition des espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes.

Photos des aménagements des cours EVEIL





Dernièrement, la ville a répondu à l'appel à défi « Incubateur des politiques publiques » de SciencePo Paris. En Septembre 2023, sur 80 projets présentés, 20 ont été retenus dont le sujet proposé par Villejuif sur les animaux en ville. À partir de 2024, des étudiants vont donc travailler pour proposer des solutions innovantes et concrètes à notre collectivité.



Déchets

Enjeux de la thématique

La stratégie de transition écologique sur la thématique des déchets repose sur l'objectif Zéro Déchets dont la logique se fonde sur 5 axes³ :

- Refuser : les choses dont vous n'avez pas besoin, les objets à usage unique, les emballages inutiles, les cadeaux qui ne vont pas vous servir, etc.
- Réduire : achetez en vrac pour éviter les emballages et n'achetez que les quantités nécessaires pour éviter le gaspillage
- Réutiliser : préférez les objets réutilisables, allongez la durée de vie de vos objets, réparez, achetez d'occasion, empruntez ou louez, donnez ce qui ne vous sert plus
- Rendre à la terre : triez vos déchets organiques (épluchures, restes alimentaire) et compostez-les
- Recycler : en dernier recours, recyclez les déchets que vous n'avez pas pu éviter.

Les actions mises en œuvre par la collectivité vont dans ce sens et se focalisent par catégorie de déchets.

Actions mises en œuvre

- Sensibilisation des habitants

L'événement du 30 septembre 2023 au quartier Lebon-Lamartine : Dans le cadre des « Rendez-vous de la Ville Durable » de Villejuif un temps festif et fédérateur a été organisé le samedi 30 septembre après-midi sur la coulée verte à Lebon-Lamartine. L'objectif étant de sensibiliser les habitants aux enjeux de l'environnement, à la problématiques des déchets et promouvoir des actions durables et de réduction des déchets. Plusieurs, stands/ateliers ont été proposés avec différents acteurs (bailleur, Villejuif, EPT, l'Hay-les Roses etc...). Parmi eux, des stands de sensibilisation au tri, la présentation des engins et des équipes du service propreté, un atelier récup par le service éducation etc...



Atelier d'autoréparation de vélo avec l'association Cyclofficine

³ Zero Waste Paris



Jeux de sensibilisation sur la durée de vie des déchets et le temps de décomposition



Présentation des engins de nettoyage par le service propreté de la ville

- Papier

À la Mairie, plusieurs services ont été dotés de bacs de tri mais la démarche doit être relancée. Il s'agit d'une première étape qui sera poursuivie et généralisée.

- Biodéchets et déchets verts

Pour les biodéchets de la ville, depuis le début de l'année 2023, une collecte des biodéchets a été mise en place par le SYCTOM sur 14 groupes scolaires. L'EPT met à disposition des composteurs à destination des équipements publics de la ville, ainsi 19 écoles ont mis en place le compostage sur la ville

Coté habitants, le service Nature en Ville propose le prêt de broyeurs aux habitants dans le cadre d'une convention signée avec l'EPT. Ce dernier propose également des composteurs individuels (environ 800 en 2023 soit 17% des pavillons) ou collectifs en pieds d'immeuble.

- Textile

On compte désormais 8 bornes textiles réparties sur la ville au lieu de 27 initialement. La réduction du nombre de bornes permet un meilleur suivi de la collecte, une réduction des débordements sans impact sur les performances de tri (environ 120 tonnes/an).

Une friperie solidaire avec Emmaüs est également présente sur le territoire. L'association Au Cœur du Réseau a organisé un magasin éphémère appelé Ma petite Échoppe. C'est une zone

de gratuité, une zone sans argent où les habitants peuvent venir donner et échanger des objets. Depuis la création d'Au Cœur du Réseau :

- + 4799 personnes de tous les quartiers de Villejuif et des villes limitrophes ont trouvé leur bonheur sur les 4 Zones de Gratuité et pendant l'ouverture éphémère de Ma Petite Échoppe !
- + 15.7 tonnes d'objets et de textile ont retrouvé une seconde vie !
- Les 50 participants des 4 ateliers du Recycouture Café (édition 2023) ont pu découvrir les techniques de la machine à coudre, créer, réparer et transformer leurs vêtements. Une 6ème couturière vient de rejoindre l'équipe !

Association Au Cœur du Réseau

Dimanche 17 Décembre 2023

MPT Gérard Philippe
118 rue Youri Gagarine
94800 VILLEJUIF

DONNEZ
ce que vous voulez
(1 sac par personne)

Zone de gratuité
4^e édition

PRENEZ
ce dont vous avez besoin
(2 objets par stand)

13h à 18h

Vente de barbe à papa, gâteaux et boissons
Ateliers créatifs de récup et de couture

Ce n'est pas un vide grenier
il n'y a rien à vendre...

Ce n'est pas du troc, il n'y a
rien à échanger...

C'est un lieu où l'on peut déposer
ce qui ne nous sert plus et où l'on
peut choisir ce qui nous fait envie,
sans contrepartie financière.

Une journée pour éviter de jeter et
faire un geste solidaire !

Renseignements :
06 36 17 30 51

SERONT BIENVENUS :
Maroquinerie, jeux et jouets, jeux vidéos, livres,
vaisselle, petit électroménager, petit matériel
informatique, accessoires de mode, matériel de
puériculture, objets de décoration, vêtements...

NE SERONT PAS ACCEPTÉS :
Le gros électroménager, les meubles, les objets
sales, mois, cassés, troués...

Les objets et le textile doivent être réutilisables,
en bon état, transportables à la main et en
quantité raisonnable.

Pensez à venir avec un sac

<https://www.facebook.com/mapetitechoppe>
aucoeurdureseau@gmail.com

GRAND ORLY
SEINE
SAINT-DENIS

VILLEJUIF
Tout objet à notre union

VALDEVY
Office Public de l'habitat

BPEV

L'ATELIER DES SOLDES CHOSES

Century 21

Affiche de l'évènement « Zone de Gratuité » organisé par l'association Au Cœur du Réseau

- Encombrant et déchetterie

Une déchetterie mobile est présente tous les samedi Avenue de l'Épi d'or et un groupe de travail réfléchit à la création d'une déchetterie intercommunale en lien avec l'EPT. La collecte des encombrants a été renforcée par l'EPT. Pour les logements collectifs, la fréquence de collecte a

été doublée (désormais chaque semaine) et pour les secteurs pavillonnaires, une collecte sur rendez-vous a été mise en place ce qui permet de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets grâce au contact direct avec le service public. Concernant les dépôts sauvages, le renforcement de la collecte des encombrants, l'augmentation de la fréquence de passage de la déchèterie mobile ainsi que les actions de communication ont permis de réduire les dépôts sauvages collectés par les agents.

De plus, une brigade cadre de vie a été mise en place à la Direction Sécurité Prévention Médiation. Elle a pour objectif de mieux faire respecter l'ordre sur l'espace public en agissant sur les dépôts sauvages, la mécanique sauvage et déversement de liquide sur la chaussée, les incivilités générales, (déjection canine, jet de mégots), les bennes, les échafaudages, lutte contre les dégradations de chantiers, les tags et affichage sauvages.

- Électronique

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) sont triés selon leur nature puis collectés par l'éco-organisme Ecosystem qui verse une subvention en fonction des tonnages collectés.

Une ressourcerie est présente sur la ville (Repair Café), afin de donner une seconde vie aux objets cassés ou inutilisés.

La ville est engagée dans une démarche d'achat d'imprimantes reconditionnées.

- Toxique

Les Déchets Ménagers Spéciaux (peinture, solvants, acides, etc.) sont très toxiques pour l'environnement et sont donc collectés et traités par une société spécialisée.

- Nettoyage et tri des déchets.

Le CTM de l'Epi d'Or accueille les déchets collectés sur la voie publique. Un tri est fait par les agents selon la nature du déchet ce qui présente un double avantage : réduire l'impact sur l'environnement en permettant le recyclage des déchets et réduire le coût de traitement. Concernant le tout-venant : ces déchets sont compactés avec un nouveau compacteur ce qui permet de réduire le nombre de rotation du camion et donc l'impact en matière de pollution

De plus, de nouveaux abris bacs déchets ont été installés sur différents points de la ville (parking de la mairie, rue Jean Moulin) pour une meilleure intégration sur l'espace public

- La mise en place du dispositif « Cocon » de FICHA dans le quartier GOURET inauguré en juin 2023

Il s'agit d'une solution appelée « cocon » à savoir des couvercles de poubelles de tri connectés/intelligentes permettant d'optimiser la qualité du tri notamment dans les quartiers d'habitat social, avec une possibilité pour les usagers de gagner des points pour gagner des gains individuels ou de soutenir des initiatives collectives de quartier. Reliés à une application, ces socles permettent d'indiquer si le tri à bien été fait et d'identifier les potentielles erreurs etc...

Une forme plutôt ludique qui semble bien fonctionner. Ce dispositif est financé dans le cadre de l'utilisation de l'abattement de la TFPB dispensé par la Ville pour le bailleur ici VALDEVY.

- Nouveau prestataire pour les marchés de la ville

Depuis la rentrée 2023, Villejuif réinvente ses trois marchés. A l'occasion du renouvellement de son contrat de gestion, la ville s'engage en faveur de l'environnement. Plusieurs critères dans ce contrat ont permis de redynamiser nos trois marchés municipaux avec au centre la question environnementale du tri des déchets. Auparavant, les bennes étaient remplies de déchets non triés (cartons, bacs à glace). Désormais, Villejuif fait appel à la société Mandon, un des principaux concessionnaires et gestionnaires de marchés communaux en France déjà partenaire de 150 collectivités. Chaque matin, des poubelles adaptées à chaque profession sont distribuées pour que les commerçants puissent faire un pré-tri, à la source. Pour chaque type de déchet, une poubelle de tri est dédiée. Cela évite une récupération des déchets en fin de marché en vrac.

Dorénavant, en fin de marché les déchets sont amenés dans un compacteur pour produire des balles de cartons, de bois et de plastique. Pour chaque flux de déchets, une filière a été trouvée pour atteindre un taux de réutilisation et de recyclage de 90%. La façon dont les déchets sont compactés et conditionnés permet de tous les regrouper et les transporter en une seule fois. Pour les denrées alimentaires et les biodéchets, ces derniers sont traités par méthanisation ou par compostage.

La réduction des déchets est également un enjeu clef de ce nouveau marché. Pour que les commerçants participent aussi et soient sensibilisés à la prévention des déchets, un seuil maximum par an à ne pas dépasser a été instauré. Les pratiques évoluent et les clients viennent maintenant avec des sacs ou des contenants réutilisables afin de réduire les emballages. C'est un véritable effort collectif que l'on observe.

Eau

Enjeux de la thématique

Le dérèglement climatique nous pousse à agir et changer nos méthodes de gestion de la ressource en eau. En témoigne le dernier épisode de sécheresse de l'été 2023 ayant entraîné des restrictions mais également les épisodes de crues et d'inondation.

Tous ces événements climatiques nous amènent à repenser la place de l'eau sur le territoire et à promouvoir un usage raisonné de la ressource en eau. Cela passe par une récupération et une utilisation de l'eau de pluie et une désimperméabilisation des sols pour permettre une meilleure infiltration et éviter le phénomène de ruissellement.

Actions mises en œuvre

Le programme de cours EVEIL participe à une meilleure gestion de la ressource en eau. Enlever le bitume permet de rendre le sol plus perméable. Cela favorise une infiltration de l'eau dans le sol et évite que l'eau ruisselle lors de fort épisode de pluie. Les écoles Joliot-Curie et Paul-Vaillant-Couturier ont elles aussi leur cours éveil depuis le mois de novembre 2023.

En 2023, la ville a engagé des réflexions autour d'un système de récupération des eaux pluviales à la mairie. Développer la récupération et l'usage de l'eau de pluie est un objectif des engagements du mandat, afin d'économiser de l'eau. Ainsi, dans le cadre du Conseil Municipal du 9 mai 2023, une convention a été passée entre la ville et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), association à but non lucratif, qui est un organisme de mission de service public à la disposition des collectivités territoriales et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Cette convention permet à la ville d'être accompagnée par le CAUE pour développer sa stratégie de récupération d'eaux pluviales, ainsi que sur la gestion des sols et trames vertes.

Cet accompagnement se concrétise en 3 phases :

- Accompagnement sur la définition de la stratégie adaptée à mettre en place pour installer un récupérateur d'eaux pluviales sur le site de la mairie et travailler sur la gestion des eaux pluviales à une échelle plus large, à travers une réunion dédiée avec les services de la ville, pour les aider à définir les besoins
- Accompagnement dans la relecture du cahier des charges et dans le choix d'un prestataire technique sur le sujet
- Accompagnement dans l'analyse des offres

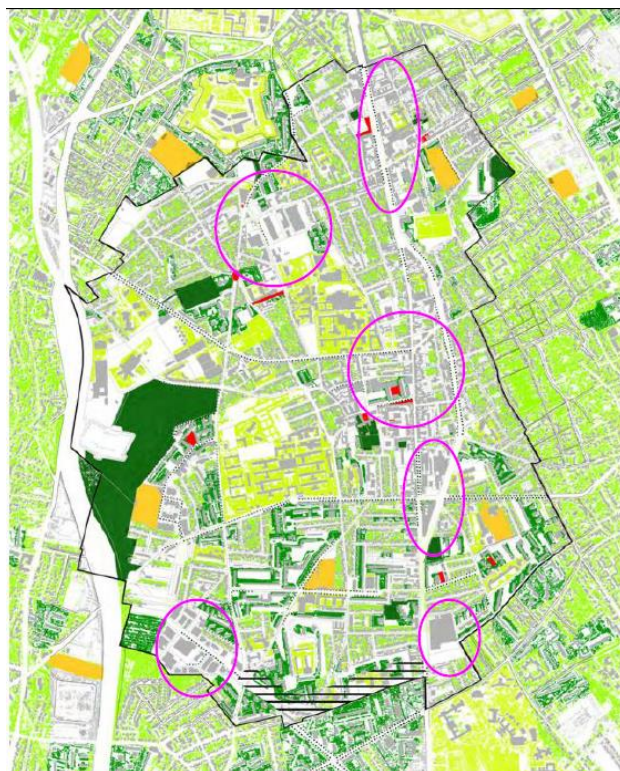
La ville est également accompagnée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), qui est une structure de coopération intercommunale. Le SMBVB a pour objet principal l'élaboration puis la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin versant de la Bièvre.

Dans ce cadre, le SMBVB se propose d'accompagner les collectivités dans le diagnostic de la gestion des eaux pluviales sur leur patrimoine et la recherche de possibilités de déconnexion du réseau à travers l'opération « décEAUnexion ». Ainsi depuis 2021, le SMBVB travaille aux côtés de 5 communes dans le cadre de cette opération : Buc, Igny, L'Hay-les-Roses, Les Loges-en-Josas, Bourg-la-Reine.

Cette opération consiste essentiellement en la mise en place d'une visite commentée (en présence d'élus et techniciens) qui porte sur des projets déjà existants, avec pour objectif de désimperméabiliser les espaces. Généralement, la visite de terrain est effectuée sur 3 sites : une voirie, un espace vert et un bâtiment. Suite à cette visite, le SMBVB réalise un rapport de synthèse avec des préconisations permettant d'améliorer la situation.

L'année 2023 a permis d'engager les discussions pour développer ce projet en 2024.

La désimperméabilisations des sols étant également un objectif fort, une partie du Schéma Directeur des Espaces Verts (SDEV) est dédiée à l'état des lieux des zones à désimperméabiliser en priorité. En premier lieu, une cartographie de la répartition des espaces verts sur la ville a permis d'identifier les carences de certaines zones.



Carte d'identification des zones en déficit d'espace vert

L'observation des cartes de taux de perméabilité et des coefficients d'albedo vient confirmer ce zonage. En effet, îlot de chaleur et faible perméabilité du sol vont de pair avec une faible végétalisation. Ces espaces doivent donc être travaillés en priorité en 2024 pour permettre une meilleure régulation de la température, une meilleure gestion de l'eau source et une amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Carte des coefficients d'albedo



Zones en déficit
d'espaces verts
sur la commune
selon le SDEV

Carte des taux de perméabilité



Trois types d'espaces à végétaliser ont été distingués :

- Des zones à rafraîchir et planter de façon prioritaire en fonction des îlots de chaleur et des zones déficitaires vues précédemment
- Des espaces à planter sur placettes, voirie, éventuellement devant immeubles sur parcelles publiques dans habitat collectif
- Des stationnements à désimperméabiliser et végétaliser

Énergies

Enjeux de la thématique

Villejuif s'est engagé dans les économies d'énergies et souhaite développer la géothermie et instaurer un plan d'aide à l'isolation des bâtiments.

En France, la loi de la transition énergétique fixe une réduction de la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012 avec comme objectif intermédiaire de 20% en 2030.

Actions mises en œuvre

La stratégie de transition écologique sur le volet de la sobriété énergétique doit d'abord permettre de prendre conscience de l'état de notre patrimoine, en commençant par un état des lieux. De ce fait, un audit énergétique des bâtiments publics a été réalisé.

La ville dispose tout de même d'un atout considérable au niveau énergie : elle est en partie raccordée au réseau de géothermie de la SEHMACH. Tous les bâtiments publics, y compris les écoles, qui se situent à gauche de la D7 ont été raccordés.

De même, la ville développe les énergies renouvelables via les panneaux photovoltaïques. Lors des nouvelles constructions, des études sont réalisées afin d'étudier la possibilité d'intégrer des panneaux solaires, comme par exemple avec l'école Simone Veil, qui a été équipée de panneaux photovoltaïques, et dont l'énergie est revendue dans le réseau. Les services de la ville ont également participé en avril 2023 à une visite de la centrale photovoltaïque installée sur le toit terrasse de l'école de la Plaine à Cachan, réalisée par l'association Sud Paris Soleil. Cette association se veut participative et citoyenne afin de développer localement des actions d'énergie solaire.

La ville a donc établi une convention avec cette association, afin de développer la possibilité pour les Villejuifois de participer au développement de ce type d'énergie renouvelable, ainsi qu'avec le SIPPEREC (syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication), afin que ces deux opérateurs puissent mener des études afin de déterminer l'opportunité d'installer ce type de centrales sur des toitures communales. Le choix s'est porté fin 2023 sur deux écoles : l'école Jean Vilar (en lien avec l'association Sud Paris Soleil) et l'école Henri Wallon (en lien avec le SIPPEREC). Ce choix tient notamment à leur exposition et à la structure des toits terrasses, à même de porter les installations.

Au niveau de l'accompagnement auprès des populations, une convention a été signée avec le CAUE pour mettre en place des permanences deux fois par mois afin d'aider les habitants avec leurs questions relatives à la rénovation énergétique.

Il convient également de noter que 91% de l'éclairage urbain est passé en LEP en décembre 2023, avec l'engagement d'atteindre 100% d'ici fin 2024.

Finance

Enjeux de la thématique

La France s'est fixée de nombreux objectifs, nationaux et internationaux, concernant l'environnement, à travers les Accords de Paris, les objectifs de développement durable ou la loi de transition énergétique de 2015, qui prévoit que les investisseurs institutionnels soient transparents sur leur intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur stratégie d'investissement. Aussi, le 25 septembre 2019, la France annonçait que 10% de ses dépenses, soit 35 milliards d'euros, bénéficiaient à l'environnement. Ce chiffre provient du premier exercice national de « budgétisation verte ».⁴

Villejuif a ébauché une première version d'un budget vert en 2021, en dédiant une partie de son rapport budgétaire aux financements verts. La ville a retravaillé son budget d'investissement en 2023 pour identifier la masse financière dédiée à la transition écologique. La Direction des Système d'information et de l'Organisation a par exemple expérimenté une présentation de son budget par le prisme de la transition écologique.

Actions mises en œuvre

La première étape vise à impliquer et sensibiliser les agents. Afin de créer une culture commune autour des finances et des achats durables, Villejuif a adhéré à des réseaux d'échanges de

⁴ Institut de l'économie pour le Climat, *Budget vert : des pistes pour une vraie valeur ajoutée*, 23 septembre 2020, <https://www.i4ce.org/budget-vert-climat/>

bonnes pratiques relatifs à la transition écologique autour des achats comme Guichet vert, Rappid ou Ekopolis.

Ensuite, la réponse à des appels à projets et l'un des leviers majeurs de financement de la transition écologique. Villejuif a promu de nombreuses actions environnementales en répondant à des appels à projet d'investissement comme le Fonds Vert. Cette aide financière de l'État vise à accélérer la transition écologique des territoires en soutenant des projets avec un impact environnemental positif.

L'année 2023 initie le lancement du budget participatif des agents axé sur l'amélioration des conditions de travail au prisme de l'écologie. Le premier budget participatif des agent-e-s s'est concrétisé à cheval entre 2023 et 2024, il est doté de 200.000€ : 100.000€ pour le budget par service et 100.000€ pour le budget collectif.

Il a également été acté en 2023 d'axer le budget participatif pour les habitants sur la transition écologique. Les citoyen.nes pourront proposer et voter pour des projets en lien avec l'environnement.

Achats

Enjeux de la thématique

D'après le plan national d'action pour les achats publics durables (2015-2020), un achat public durable est un achat public :

- Intégrant des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- Qui prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- Permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- Et qui intègre toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Selon la loi Climat et Résilience, à partir de janvier 2026, 100 % des contrats de la commande publique devront contenir une clause écologique. L'objectif est de mieux prendre en compte le développement durable lors de la passation et l'exécution des contrats de la commande publique. Il est donc important de commencer à anticiper cette réglementation.

Concernant les marchés publics, en 2022, 50% des marchés pour des achats intégraient des critères ou clauses environnementales.

L'objectif est de faire de la ville de Villejuif un territoire d'expérimentation et un laboratoire d'innovation en matière d'achats durables pour inscrire la ville dans une démarche écologique volontariste.

Actions mises en œuvre :

L'année 2023 a permis d'acter la volonté d'adapter les achats de la ville aux enjeux énergétiques et écologique en consommant moins et mieux. En partant du principe de la loi de Pareto selon laquelle 20% des familles d'achat génèrent 80% des achats, l'objectif a d'abord été d'identifier les familles d'achats à forts enjeux afin de faire de la commande publique un levier en matière de transition écologique.

À l'échelle des services municipaux et de leurs activités, on note une plus forte volonté d'intégrer des critères et clauses environnementaux dans les contrats de la commande publique, une meilleure prise en compte des caractéristiques environnementales dans les conditions d'exécutions et/ou les spécifications techniques des dossiers de consultation des entreprises ainsi qu'une détermination d'un niveau de référence par exigence de labels ou de certifications sur les achats comme la papeterie.

Il faut également noter que renforcer la stratégie d'achat vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux conduit à augmenter le budget alloué aux marchés, étant donné que cela nécessite de travailler avec des partenaires mettant en place des filières plus responsables. Pour que les agents puissent mieux maîtriser les enjeux des marchés publics plus responsables, l'année 2023 a permis de valider la volonté de miser sur la formation, afin d'accompagner au mieux les décideurs et les directions métiers. Cela permet de mieux s'approprier les enjeux.

Enfin, la ville a décidé de créer un Laboratoire d'Innovation des Achats de la Ville de Villejuif (LIAVV), composés de différents services de la ville, afin de travailler en transversalité pour développer une démarche plus volontariste.

Santé

Enjeux de la thématique

La santé dépend d'une multitude de facteurs y compris environnementaux. On appelle santé environnementale « les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».⁵

Le Plan Climat Air Energie Territorial prévoit de protéger la santé des habitants face aux risques climatiques, énergétiques et environnementaux. Pour ce faire, l'objectif est d'offrir une ville saine, apaisante et inclusive en réduisant les pollutions, les nuisances sonores et améliorant la convivialité des espaces publics et leur végétalisation. À ce titre, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise une norme de 10m² d'espaces verts par habitants.

Villejuif part déjà avec une solide offre de santé sur son territoire. On compte trois hôpitaux et trois centres de recherche. Un centre municipal de santé est également présent. C'est une structure de proximité qui propose un large panel de spécialités médicales et dont l'objectif est de favoriser un égal accès à des soins de qualité pour tous les usagers dans le cadre de structures non discriminatoires. La ville dénombre aussi de multiples cabinets libéraux, individuels ou collectifs.

Actions mises en œuvre

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale, une conférence sur la santé environnement et l'urbanisme a été organisée le 26 janvier 2023 à Villejuif. Cette réunion a permis de réunir plusieurs professionnels différents :

⁵ OMS

- Cécile DIGUET, Institut Paris Région, Directrice du département Urbanisme, Aménagement et territoires
- Laurence MEYER, Groupe hospitalo-universitaire AP HP Université Paris Saclay hôpital de Bicêtre, Professeur de Santé Publique
- Carole POISSON, Agence Régionale de la Santé (Responsable de la mission santé urbaine et Grand Paris)
- Cécile MORISSON, SADEV 94 Directrice opérationnelle
- Pierre PERNOT, AirParif Directeur Partenariats, Communication et Digital

Cette réunion a été l'occasion de soulever les enjeux d'urbanisme et de santé concernant l'aménagement de la ZAC Campus Grand Parc.

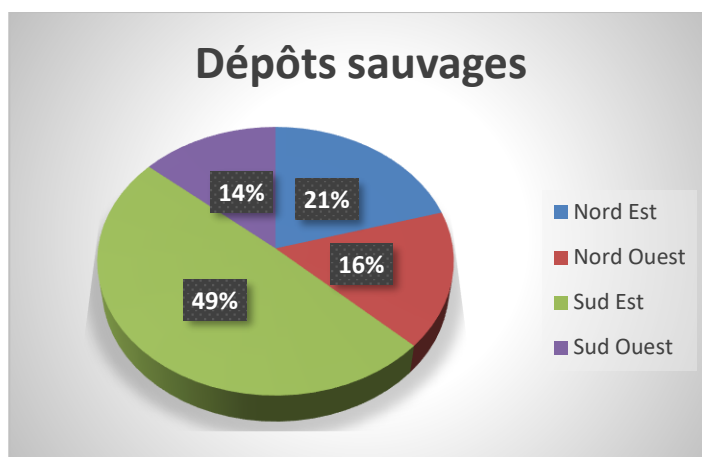


Synthèse des enjeux de santé environnementale dans le cadre de la ZAC Campus Grand Parc

Un parcours santé Sport et Santé « Marie Marvingt » a été créé dans les quartiers Mermoz et Lebon. Ce programme favorise la pratique sportive dans les quartiers sud de la ville. Les cours EVEIL permettent également d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles et d'améliorer la santé des enfants. C'est près de 9000m² d'espace vert qui ont aussi été créé cette année, améliorant le cadre de vie des habitants. Une trame verte est présente sur la ville mais reste à valoriser.

La Brigade cadre de vie contribue également à améliorer la qualité de vie des habitants. Les médiateurs participent à ce que la ville devienne plus propre, dans le cadre d'actions de sensibilisation et rappel des règles, auprès des habitants, commerçants et entreprises qui sortent leurs encombrants et déchets sur l'espace public en leur expliquant la gêne que cela pouvait engendrer en termes de pollution et de multiplication des rongeurs qui peuvent être des nuisibles pour la santé et l'environnement.

Les interventions ont été au nombre de 82 en 2023, et la répartition dans les quartiers est la suivante :



Sobriété numérique

Enjeux de la thématique

La thématique de la sobriété numérique a son importance quand on sait que différentes études scientifiques estiment que le numérique est responsable de 2,1 à 3,9% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Pour un usage en France, la phase d'extraction et de fabrication des équipements numériques représentent jusqu'à 80% des impacts en tenant compte de différents indicateurs environnementaux.

Protection des données, dématérialisation des démarches, le numérique est aujourd'hui indissociable au bon fonctionnement de l'administration. Une démarche de numérique responsable est déjà en cours notre collectivité.

Actions mises en œuvre

Afin de cadrer toutes les actions en lien avec numérique responsable, Villejuif a adopté une Charte du numérique qui préconise des recommandations pour les agents. Un plan sur la durée de vie du matériel et son renouvellement a également été adopté.

Dans ce contexte, Villejuif s'est engagé en 2023 pour réduire l'impact de ses achats numériques en achetant 60 FAIRPHONE dont 50 sont distribués aux agents, 4 photocopieurs reconditionnés et en recyclant des postes de travail ancien en lien avec l'association FAIRE grâce aux logiciels libres. Dans cette lignée, la ville adhère à l'association APRIL pour la promotion des logiciels libres et propose une mise à disposition de logiciels libres dans les écoles et les bâtiments publics comme la médiathèque.

La ville a également orienté ses achats vers des équipements nomades plutôt que des équipements fixes pour favoriser le télétravail des agents et ainsi diminuer l'impact environnemental des trajets domicile-travail.

La ville a également engagé un travail en 2023 pour d'établir un audit d'impact de l'empreinte écologique mais aussi sociale du numérique, afin d'identifier les domaines de progrès et l'impact potentiel des actions correctives. L'année 2023 a permis de sélectionner une entreprise et de réaliser des entretiens auprès de la Direction des Systèmes Informatiques, de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction des accueils et formalités, des Médiathèques et conseillers numériques, de la Direction de la Transition Écologique, ainsi que de la Direction de

la citoyenneté. La Direction de la communication sera également consultée pour cet état des lieux début 2024.

Transport et mobilités

Enjeux de la thématique

La décarbonation des transports constitue une mesure efficace dans l'atténuation des gaz à effet de serre. Les modes doux permettent également de sécuriser les rues et d'apaiser le niveau sonore. Rappelons que Villejuif est traversé par des infrastructures routières d'importance régionale et nationale et que le bruit routier est la première source de nuisance sonore du territoire. Ainsi, d'après Bruitparif : « *Parmi les facteurs de risque environnemental en milieu urbain, le bruit apparaît ainsi comme la seconde cause de morbidité derrière la pollution atmosphérique.* »⁶.

Le report modal passe d'une part par un accompagnement au changement de comportement des habitants mais également des agents de l'administration. D'autre part, les infrastructures et les aménagements sont un levier efficace pour flécher les déplacements vers des modes doux. Rendre la ville marchable, sécuriser et apaiser les rues sont le mot d'ordre pour les projets entrepris par Villejuif. Cela s'est révélé lors des Assises de la Mobilités tenues en décembre 2021.

Le développement des alternatives aux déplacements motorisés est un des leviers les plus opérants de lutte contre le réchauffement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air en ville et d'apaisement de l'espace public. Les marges de manœuvre en ce sens sur Villejuif sont d'autant plus importantes qu'une étude IFOP sur la mobilité des Villejuifois a montré une part plus forte d'utilisation de la voiture, que dans des villes comparables à la limite de Paris. Le contexte est également propice à ce changement de modes du fait que Villejuif est une des villes de la banlieue sud la mieux desservie par les transports en commun avec l'arrivée des deux gares du Grand Paris Express à l'horizon 2024-2025. Avec un tiers de la ville en recomposition forte dans le cadre des grands projets (ZAC Campus Grand Parc Nord et Sud ; Villejuif-Louis Aragon ; NPRNU avec les quartiers de renouvellement urbain Lebon-Lamartine, etc.), la restructuration des espaces urbains et publics au profit d'une meilleure répartition de la voirie entre les différents modes de déplacement prend tout son sens. C'est une occasion historique pour la Ville de privilégier des déplacements sobres en énergie (piétons, cycles, transports en commun) et de sécuriser les déplacements de tous (PMR, seniors, enfants...).

Actions mise en œuvre

- Mobilités des agents

L'année 2023 a été l'occasion de mettre en place de nouveaux projets à destination des agents et des habitants. Rappelons que l'exemplarité de l'administration encourage toujours et donne le ton pour les différents acteurs et usagers de la ville.

Cela s'illustre en premier lieu par l'organisation de l'évènement Mai à vélo. Ce fut l'occasion d'une remise en selle pour des nombreux agents. Promouvoir l'usage du vélo permet à la fois de renforcer le **bien-être physique et mental** du personnel tout en optimisant les coûts de

⁶ Bruitparif, 2019. Impacts sanitaires du bruit des transports dans la zone dense de la région Île-de-France. P.5

déplacement via la réduction de la dépendance aux véhicules motorisés. Cet évènement a également été l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe entre les services au travers un projet fédérateur.

Afin d'encourager la pratique du vélo lors des déplacements professionnels, mais également pour répondre au besoin des habitants, des arceaux vélo ont été installés aux abords de tous les bâtiments municipaux.

Les activités de certains services municipaux nécessitent des déplacements motorisés. Lorsque les déplacements en voiture sont inévitables, les agents peuvent désormais emprunter des véhicules électriques. La ville électrifie sa flotte de véhicule en 2023 avec l'achat de 20 voitures électriques qui viennent compléter l'offre existante.

L'installation d'une flotte de 12 vélos à assistance électrique partagé répartis sur 2 stations, l'une à la Mairie centrale et l'autre au Pôle Technique permet aux agents de parcourir le territoire différemment. Cette solution de mobilité offre une alternative fluide grâce à l'application dédiée. Elle est également inclusive car l'assistance électrique permet d'y intégrer un large panel d'agent.

En partenariat avec le Service Ressources Humaines, le Forfait Mobilité Durable a été instauré. C'est un nouveau dispositif financier de soutien aux agents pour leurs déplacements domicile-travail. Il encourage les mobilités douces et englobe plusieurs modes de déplacement comme les engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes, mono-roues, gyropodes, hoverboard, etc.), les cyclomoteurs, motocyclettes, cycles ou cycles à pédalage assisté, ou engins de déplacement motorisés non thermiques, ainsi que l'autopartage avec des véhicules à faibles émissions. **Le montant de ce forfait varie entre 100€, 200€ et 300€ par an et par agent, exonéré d'impôt, en fonction du nombre de jour de déplacement. À noter qu'il peut être cumulé avec le remboursement de l'abonnement de transport en commun.**

Toutes ces actions menées pour améliorer la flotte et les pratiques de mobilités de nos agents ont été récompensées par l'obtention du label Employeur Pro-Vélo. La Ville a obtenu le niveau Or et cumule donc plus de 75% des points dans les critères complémentaires établis par la FUB lors de l'audit. C'est un signal fort pour toutes et tous et nous incite à progresser dans ce domaine.



- Mobilités des habitants

Afin d'accompagner les habitants à utiliser des modes de transport plus vertueux pour l'environnement, Villejuif a mis en place une série d'actions.

En premier lieu plusieurs études ont été menées concernant le stationnement, un plan vélo en lien avec le GOSB, des zones de circulation apaisée (ZCA) aux abords des écoles Pasteur et Joliot-Curie, les futurs pôles de déplacement concernant les nouvelles gares de ligne 14 et 15 ainsi que des opérations de comptages de véhicules et vélo dans les secteurs Pasteur, Gentilly et Moquet.

Le plan Vélo a fait l'objet d'une concertation avec l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette.

Deux nouvelles bornes Vélib' ont été installées rue Marcel Paul et Avenue de l'Epi d'Or ainsi qu'une dixième station de recharge pour voiture électrique avenue de la Division Leclerc.

Des travaux de voiries ont également été effectués. Le plan de circulation du quartier Tolstoï a été revu. Sur le boulevard Chastenet de Géry, des travaux sont en cours pour y intégrer à nouveau le passage des bus 131 et v7 jusqu'à présent dévié. Le sentier Jules Guesde a été créé afin d'améliorer les circulations piétonnes dans le quartier. Enfin une amélioration de la signalétique vélo avec l'intégration de répétiteur de feu et de panneau M12 est à noter.

Tout un travail d'apaisement de la circulation autour des écoles résulte de la mise en place d'une série d'action. Parmi elles on note l'installation de racks à trottinettes sur l'école George Sand et Pasteur ou de mobiliers urbains. Enfin, une co-construction avec les acteurs locaux s'est déroulée concernant la conception d'une rue aux enfants sur la rue Pasteur.



Fresque murale participative lors de l'atelier de co-construction de la « Rue aux Enfants » rue Pasteur

L'axe de prestation de services et l'animation d'évènement autour du vélo permettent également d'accompagner le changement de comportement. Pour ce faire, l'installation de deux nouvelles stations d'outillages et de gonflages en libre-service ou encore l'organisation de cinq ateliers

d'autoréparations de vélo en partenariat avec les associations Cyclofficine et MDB vont dans ce sens.
Une journée sans voiture a été organisée dans le quartier Pasteur ce qui a permis à tous de profiter autrement de l'espace publique.



Stand de l'association « Mieux se Déplacer à Bicyclette » lors de la Journée sans voiture

De plus, les bailleurs sociaux sont encouragés par des aides à installer des locaux à vélo dans leurs résidences. Enfin accompagne l'association MDB dans la création d'une vélo-école.